

MENTION

ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE

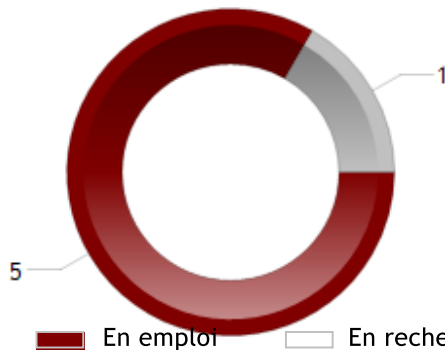
PARCOURS

**CAPTEURS INTELLIGENTS ET QUALITE DES SYSTEMES
ELECTRONIQUES**

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

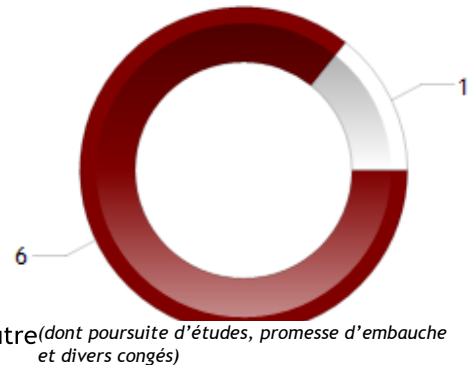
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 7



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 86%

En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Gestionnaire des énergies du patrimoine
- Ingénieur contrôle commande
- Ingénieur d'études

- Ingénieur en caractérisation analogue microcontrôleur 32 bits
- Ingénieur systèmes embarqués
- Technicien électromécanique

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



Oui ou Plutôt oui
(D. et N.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement D.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement N.)

Non ou Plutôt non
(D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

Candidature spontanée 33 %

Suite à un stage 33 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 17 %

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 6



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

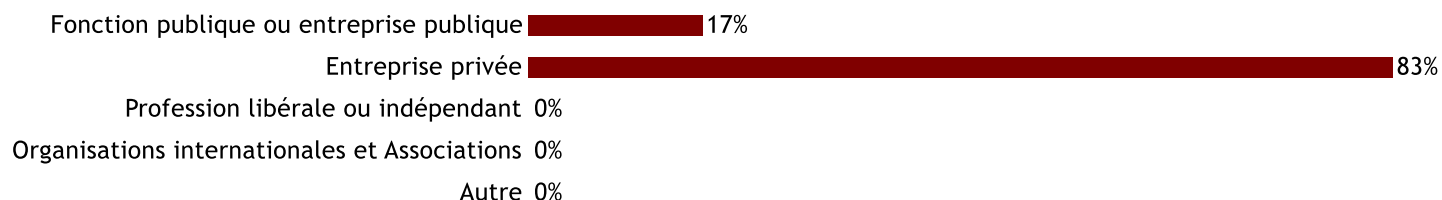
Nombre de réponse(s) : 6



Cadre Technicien Employé

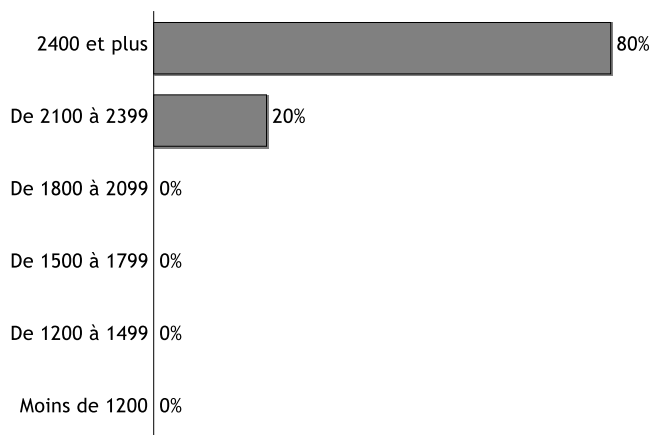
Employeur

Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 5



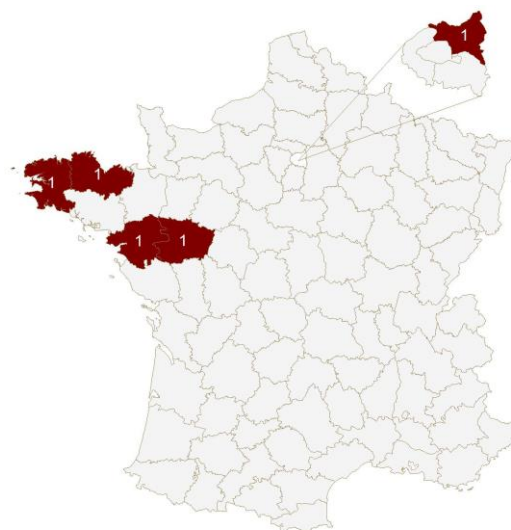
Salaire médian : 2500 euros

Salaire moyen : 2456 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 5



Emplois à l'étranger: 0